



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

SEANCE DU JEUDI 20 MARS 2025

#### DÉLIBÉRATION n°2025-03-20\_06

#### OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024

**MEMBRES PRÉSENTS :** Michel CICERON, Michelle CRETENET, Philippe JOSSANT, Suzanne LEPINE, Alain MANSIAT, Franck NALLET, Dominique SINAY, Anne-Sophie SUCHEL JAMBON, Florence SUPPLISSON

**MEMBRES ABSENTS REPRÉSENTÉS :** Céline CUCUMEL LEO donne pouvoir à Dominique SINAY

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES :** Anne CALENDRAS, Didier CRETENET, Pascal GUCHER

**MEMBRES ABSENTS :** Marine EVRARD, Karim GHENDIR

**LE SECRETAIRE DE SEANCE :** Florence SUPPLISSON

Le Conseil D'Administration du CCAS

- **VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-26
- **VU** le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L123-5 et 6 et R 123-5 relatifs au rôle et au fonctionnement du centre communal d'action sociale.
- **VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2311-5, L2311-6 et D 2311-14 relatifs à l'affectation du résultat.

Comme le rappelle Dominique SINAY, vice-présidente du CCAS, le compte de gestion comptable du CCAS comprend toutes les opérations constatées au titre de la gestion de l'exercice y compris celles effectuées pendant le délai complémentaire prévu par les textes.

Ce compte de gestion doit être en concordance avec le compte administratif du CCAS Il doit être entendu, débattu et arrêté par le conseil d'administration.

Madame la Trésorière de Caluire a remis, pour approbation du conseil d'administration le compte de gestion de l'exercice 2024 dont la synthèse vous est présentée ci-dessous :

#### Résultats budgétaires de l'exercice

20501 - CCAS SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	16 322,23	88 625,70	104 947,93
Titres de recette émis (b)	1 565,98	80 045,70	81 611,68
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 565,98	80 045,70	81 611,68
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	16 322,23	88 625,70	104 947,93
Mandats émis (f)		92 296,82	92 296,82
Annulations de mandats (g)		7 906,34	7 906,34
Dépenses nettes (h = f - g)		84 390,48	84 390,48
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	1 565,98	4 344,78	2 778,80
(h - d) Déficit			

# Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

20501 - CCAS SAINT-GENIS-LES-OLLIERES

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	14 756,25		1 565,98		16 322,23
Fonctionnement	6 257,70		-4 344,79		1 912,92
<b>TOTAL I</b>	<b>21 013,95</b>		<b>-2 778,80</b>		<b>18 235,15</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>21 013,95</b>		<b>-2 778,80</b>		<b>18 235,15</b>

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte de gestion transmis par Madame la Trésorière Principale pour l'exercice 2024.

## Résultat du vote : UNANIMITE


Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Extrait certifié conforme.

Certifiée exécutoire dès sa publication compte tenu de sa transmission au Représentant de l'État.

Saint-Genis-les-Ollières, le 20 mars 2025  
Dominique SINAY  
Vice-présidente du CCAS




Florence SUPPLISSON  
Secrétaire de séance

